

Réf : 2016.09.469PRE

Montreuil, le 4 octobre 2016

## COMMUNIQUE DES PRESIDENTS DES ORGANISMES

### Les Activités Sociales dénoncent « le crime contre la solidarité » du maire d'Hayange

Accusé de « propagande pro-migrants » et d'être une « succursale du Parti Communiste », le comité du Secours Populaire Français d'Hayange (Moselle) fait l'objet d'une demande d'expulsion du maire FN de la commune, concrétisée le 30 septembre par la venue d'un huissier.

La mairie s'en était déjà prise à l'association caritative en baissant significativement sa subvention de 2 700 euros annuels à 550 euros à l'arrivée de la majorité frontiste en 2014, puis à zéro cette année, mais sans pouvoir arrêter leurs actions en faveur des populations démunies. Ce comité vient en aide à plus de 770 personnes (dont 300 enfants) avec des interventions qui vont de l'alimentation aux sorties et vacances en passant par des animations auprès des personnes âgées.

Nous dénonçons fermement cette décision odieuse et partisane, et souhaitons apporter tout notre soutien au Secours Populaire Français, partenaire des Activités Sociales depuis 1996.

La Solidarité est une valeur fondatrice des Activités Sociales, elle est ancrée dans les orientations politiques des organismes depuis leur création et s'incarne dans toutes leurs actions de promotion du vivre ensemble, de solidarité intergénérationnelle, d'aide aux plus fragiles, de bénévolat, de solidarité internationale...

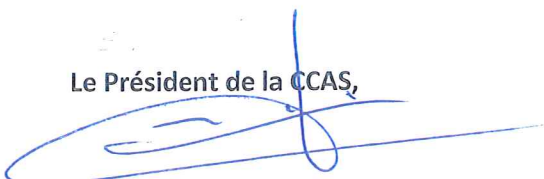
Le Secours Populaire Français compte de nombreux Electriciens et Gaziers parmi ses bénévoles. Leur engagement en faveur de populations fragilisées est historique. Ils l'ont à nouveau démontré en participant massivement lors de la semaine de la Solidarité, organisée l'an dernier, pour venir en aide aux réfugiés.

Lorsque le maire d'Hayange s'en prend au Secours Populaire, c'est à tous les Electriciens et Gaziers qu'il s'attaque !

Nous appelons donc l'ensemble des Electriciens et Gaziers, les élus et les professionnels des Activités Sociales à dénoncer cette décision indigne, à soutenir le droit du Comité du Secours Populaire Français d'Hayange à venir en aide quotidiennement aux personnes qui en ont besoin.

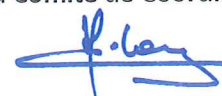
<https://www.secourspopulaire.fr/declaration-de-julien-laupretre-en-reaction-au-maire-dhayange-qui-decide-dexpulser-le-secours>

Le Président de la CCAS,



Michaël FIESCHI

Le Président du Comité de Coordination,



Jean-Claude MOREAU